

**Siège social, Laboratoire R&D & Base logistique**  
Tél. 05 55 27 65 27 - Fax : 05 55 27 66 08  
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN

**Unité de production**  
Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN

**Plate-forme & Bureau commercial Ile-de-France**  
Tél. 01 69 53 02 32 - Fax : 05 55 27 66 08  
Avenue des Deux Lacs, ZA Courtaboeuf 7 - 91140 VILLEJUST

contact@eyrein-industrie.com  
www.eyrein-industrie.com

Objet : Obligation du Certibiocide à  
partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer d'une évolution réglementaire importante concernant la vente et l'utilisation de produits biocides.

**À compter du 1er janvier 2026, la possession d'un certificat Certibiocide "désinfectant" sera obligatoire pour tout utilisateur professionnel souhaitant acquérir ou utiliser des produits biocides, notamment les désinfectants.**

Nous ne serons donc plus autorisés à vendre ces produits aux clients ne disposant pas de ce certificat.

Cette obligation résulte d'une mesure du ministère de la Transition écologique visant à encadrer l'usage des produits biocides. Elle concerne l'ensemble des professionnels, quel que soit le secteur d'activité (propreté, agroalimentaire, médical, etc.).

👉 Qu'est-ce que le Certibiocide ?

Le Certibiocide est une formation délivrée par un organisme agréé, permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'usage sécurisé des produits biocides. Le certificat est nominatif et valable pour 5 ans.

Vous pouvez consulter les informations détaillées sur cette obligation via la note explicative du Monde de la Propreté :

🔗 <https://www.monde-proprete.com/certibiocide-desinfectant-obligation>

Et via la notice officielle publiée par le ministère de la Transition écologique :

📄 [Notice explicative Certibiocide – janvier 2025 \(PDF\)](#)

Nous vous encourageons vivement à anticiper cette échéance en vous rapprochant dès à présent d'un organisme agréé pour effectuer cette formation, si ce n'est pas déjà fait. Si vous êtes déjà en possession d'un certificat, merci de nous transmettre le numéro pour enregistrement par nos services.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition.

Bien cordialement,

  
Pierre-Alain MAGNE